

Sorans les Breurey, le 16 octobre 2023

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 novembre 2023**

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Fêtes de Sorans les Breurey.

**Celle-ci aura lieu le...**

**Samedi 4 novembre 2023 à compter de 10 h 00  
à la Salle des Fêtes de Sorans les Breurey**

---

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral du Président
- Présentation du rapport financier de la Trésorière
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- Fixation du montant des cotisations
- Affectation du résultat
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Exposé sommaire des projets à venir
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation.
2. Tout membre de l'association peut se faire représenter par un mandataire étant lui-même membre de l'association. La procuration établie doit être adressée au secrétaire 8 jours avant la date de l'Assemblée.
3. Aucun quorum n'est exigé pour que l'assemblée ordinaire puisse délibérer.
4. Les membres présents votent à main levée. Un scrutin peut être demandé par le conseil d'administration ou par 20% des membres présents.

Un verre de l'amitié clôturera cette Assemblée.

En espérant vous y retrouver nombreux,

Pour le Comité des Fêtes,

Christian BILLEREY, Président

